

ÉTRANGERS. – RECONDUITE À LA FRONTIÈRE : 120.

FONCTIONNAIRES ET AGENTS PUBLICS. – RÉMUNÉRATION : 170, 175.

JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES. – GÉNÉRALITÉS : 178.

MARCHÉS ET CONTRATS ADMINISTRATIFS. : 155. EXÉCUTION FINANCIÈRE DU CONTRAT : 130, 163. RAPPORTS ENTRE L'ARCHITECTE, L'ENTREPRENEUR ET LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE : 163. RÈGLES DE PROCÉDURE CONTENTIEUSE SPÉCIALES : 180.

POLICE ADMINISTRATIVE. – AUTORITÉS DÉTENTRICES DES POUVOIRS DE POLICE GÉNÉRALE : 123.

POSTES ET COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES. – COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES : 184.

POUVOIRS PUBLICS ET AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES. – AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES : 184.

PROCÉDURE. – INTRODUCTION DE L'INSTANCE : 120, 128, 158. DIVERSES SORTES DE RECOURS : 153. PROCÉDURES INSTITUÉES PAR LA LOI DU 30 JUIN 2000 : 140. JUGEMENTS : 171, 179. POUVOIRS ET DEVOIRS DU JUGE : 141, 151.

RADIODIFFUSION SONORE ET TÉLÉVISION. – CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL : 188.

RESPONSABILITÉ DE LA PUISSANCE PUBLIQUE. – RESPONSABILITÉ EN RAISON DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS DES SERVICES PUBLICS : 118.

SANTÉ PUBLIQUE. – PROTECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE : 118. LUTTE CONTRE LES FLÉAUX SOCIAUX : 124.

TRANSPORTS. – TRANSPORTS AÉRIENS : 180.

TRAVAIL ET EMPLOI. – RÉGLEMENTATIONS SPÉCIALES À L'EMPLOI DE CERTAINES CATÉGORIES DE TRAVAILLEURS : 153.

Ce fascicule a été établi par Messieurs F. LENICA, J. BOUCHER et Madame BURGUBURU, maîtres des requêtes chargés du Centre de documentation, Monsieur P.-Y. MARTINIE, attaché principal au Centre de documentation, Mesdames C. RAMALAHANOHARANA et S. BACHOU.

ABONNEMENT ANNUEL PARTANT DU 1^{er} JANVIER 2007

France et D.O.M.	180 €
Etranger.	196 €

Montant de l'abonnement à l'ordre de DALLOZ-SIREY
à adresser à _____

DALLOZ, 80, avenue de la Marne, 92541 Montrouge Cedex

Les abonnés qui, à la réception de ce numéro, constateront que la livraison précédente ne leur est pas parvenue, sont priés d'en aviser le service des abonnements, sans délai, l'éditeur ne pouvant garantir pendant plus de 6 mois, le service des numéros manquants.

Toutefois les tables annuelles de l'année 2006 paraîtront ultérieurement.

TABLE DES MATIÈRES

ACTES LÉGISLATIFS ET ADMINISTRATIFS. – DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ACTES : 188.
VALIDITÉ DES ACTES ADMINISTRATIFS - COMPÉTENCE : 120, 123, 133. - VIOLATION DIRECTE DE LA RÈGLE DE DROIT : 133, 141, 151. VALIDATION LÉGISLATIVE : 170, 174.

AGRICULTURE, CHASSE ET PÊCHE. – REMEMBREMENT FONCIER AGRICOLE : 141, 151.

AIDE SOCIALE. – DIFFÉRENTES FORMES D'AIDE SOCIALE : 153.

ARMÉES ET DÉFENSE. – PERSONNELS DES ARMÉES : 128.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES. – DISPOSITIONS GÉNÉRALES : 155, 158. COMMUNE : 158. COOPÉRATION : 158.

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES ET UNION EUROPÉENNE. – PORTÉE DES RÈGLES DE DROIT COMMUNAUTAIRE ET DE L'UNION EUROPÉENNE : 133. RÈGLES APPLICABLES : 134.

COMPÉTENCE. – RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ENTRE LES DEUX ORDRES DE JURIDICTION : 137.

CONTRIBUTIONS ET TAXES. – GÉNÉRALITÉS : 117, 160. IMPOSITIONS LOCALES AINSI QUE TAXES ASSIMILÉES ET REDEVANCES : 122. IMPÔTS SUR LES REVENUS ET BÉNÉFICES : 117. TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET ASSIMILÉES : 130. PARAFISCALITÉ, REDEVANCES ET TAXES DIVERSES : 137.

DROITS CIVILS ET INDIVIDUELS. : 120. CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME : 170, 175.

ÉLECTIONS ET RÉFÉRENDUM. – ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES : 139.

ÉNERGIE. – MARCHÉ DE L'ÉNERGIE : 134, 137.

